

# Les labels accompagnés par Gironde tourisme

OTGSE  
13.11.2025



# Le classement des meublés de tourisme

Qualification de l'offre valable 5 ans



# LE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME



## POURQUOI ?

Comme pour les hôtels ou les campings, le classement en étoiles des meublés de tourisme est UNE GARANTIE OFFICIELLE DE QUALITÉ DE SERVICE ET DE CONFORT (en 2009) :

- Une **qualification nationale**
- Un référentiel adapté aux exigences des clientèles
- Une gamme de classement de **1\* à 5\*** donnant une indication fiable

# LE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME



## LA GRILLE

Le classement comporte **5 catégories** allant de 1 à 5 étoiles et il est **valable 5 ans**, période à l'issue de laquelle le loueur doit effectuer une nouvelle demande de classement.

La grille de classement contient **133 critères** répartis en 3 grands chapitres : **équipements, services au client, accessibilité et développement durable**.

C'est un nombre de point qui va définir le niveau obtenu à la fin de l'audit.

# LE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME



## LES AVANTAGES

- \* **Valorisation** de la **qualité** de votre hébergement
- \* Meilleure **promotion** (Site internet GT - Office de tourisme - votre promotion)
- \* **Rassurer** son client (certitude qu'un auditeur humain est venu)
- \* Accès à d'autres **qualifications** : Accueil Vélo, Vignobles & Découvertes
- \* Accès à des **services en plus** des OT (selon les territoires)
- \* Acceptation possible des **chèques vacances**
- \* **Avantage fiscal**
- \* Réduction de la **taxe de séjour**

# LE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME



## LA FISCALITÉ

Les meublés classés dont les propriétaires sont imposés dans la catégorie des BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux) bénéficient d'un **abattement fiscal de 50%** contre 30% pour une location non classée.

Le **plafond** de revenus admis dans cette catégorie est de **77 700 €** pour un meublé classé contre 15 000 € pour un meublé non classé.

(uniquement pour les LMNP loueur en meublé non professionnel, si et seulement si le bien est en nom propre)

# LE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME



## LES PRÉREQUIS

Obligation réglementaire (déclaration en mairie + Numéro SIRET à l'INPI)

## LA PROCÉDURE

- > Transmission du dossier (Bon de commande et règlement) à votre Office de Tourisme référent
- > L'Office de Tourisme vous propose un rendez-vous
- > L'auditrice Gironde tourisme vient effectuer l'audit sur place
- > Décision sur place

## LES TARIFS

De **180 € à 250 €** suivant le nombre de pièces dans le logement

# Le label Chambre d'hôtes référence

Marque nationale portée par ADN Tourisme  
Qualification de l'offre valable 5 ans



**45 offres en Gironde**

# CHAMBRE D'HÔTES RÉFÉRENCE



## POURQUOI ?

- Pas de classement mis en place par l'Etat pour les chambres d'hôtes à la différence des autres types d'hébergements touristiques.
- Répondre à une demande des prestataires soucieux de **qualifier leur offre**.

## LES PRÉREQUIS

- Répondre à la réglementation liée aux chambres d'hôtes : fournir **petit déjeuner et le linge de maison, habiter les lieux**.
- Obligation réglementaire (déclaration en mairie + Numéro SIRET à l'INPI)

# CHAMBRE D'HÔTES RÉFÉRENCE



## LES AVANTAGES

- Garantir aux clients la **qualité** des prestations proposées
- **Améliorer** la qualification de l'offre « chambres d'hôtes »
- Accéder aux **autres marques et labels**
- Gironde tourisme vous **conseille** dans la mise en place de votre activité

# CHAMBRE D'HÔTES RÉFÉRENCE



## LA PROCÉDURE

- Transmission du dossier (Bon de commande et règlement) à votre Office de Tourisme référent
- L'Office de Tourisme vous propose un rendez-vous
- L'auditrice vient effectuer l'audit sur place
- Décision transmise suite à la Commission départementale

## LES TARIFS

De **100 € à 300 €** suivant le nombre de chambres

# Le label Tourisme & Handicap



Label national géré par Atout France  
Qualification de l'offre valable 5 ans



**82 offres en Gironde**

# TOURISME ET HANDICAP



## **Objectifs :**

- Valoriser les aménagements réalisés
- Apporter aux clientèles concernées la garantie d'un accueil efficace et adapté aux besoins indispensables des personnes en situation de handicap.

## **Prestataires concernés :** Lieux de vacances, de loisirs ou de culture

- \* Hébergements : hôtels, campings, meublés de tourisme et chambres d'hôtes
- \* Restaurants de tout type
- \* Propriétés viticoles,
- \* Offices de tourisme
- \* Itinéraires de promenades,
- \* Musées, piscines, lieux de baignade, pontons de pêche...

# TOURISME ET HANDICAP



## La procédure :

- \* Diagnostic avec un évaluateur Tourisme et Handicap de Gironde tourisme
- \* Conseils généraux et spécifiques sur l'accessibilité et le label
- \* Evaluation sur site par le binôme d'évaluateur (une personne d'une association de personnes en situation de handicap + une personne de Gironde tourisme)
- \* Rapport de visite avec pistes d'amélioration
- \* Inscription au registre pour validation par Atout France

# TOURISME ET HANDICAP



## Les avantages de ce label :

- \* Reconnaissance officielle de **l'accessibilité**
- \* **Visibilité accrue** auprès d'une clientèle sensible à ces enjeux : outils de promotion de Gironde tourisme et des partenaires du label
- \* **Amélioration de la qualité d'accueil** pour l'ensemble des visiteurs
- \* **Conseil** aux porteurs de projet
- \* **Guides pratiques** : Informations sur les normes d'accessibilité à respecter
- \* **Formations** : Sensibilisation des équipes et des personnels à l'accueil de personnes en situation de handicap, FALC
- \* **Supports de communication** : Documents et signalétique adaptés pour communiquer sur l'accessibilité

# Le label Vignoble & Découvertes



# VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES



## **L'Objectif :**

Label national créé en 2009 pour identifier auprès du public les activités et sites de visites qui permettent de séjourner dans les vignobles français.

## **Les prestataires concernés :**

- > Propriétés viticoles
- > Restaurants et bars à vins
- > Activités sportives, de bien être ou de santé
- > Offices de tourisme
- > Hébergements
- > Sites patrimoniaux
- > Evénements
- > Structures réceptives

## **La procédure :**

- Dossier à remplir en ligne (avec l'accompagnement de votre OT)
- Audit par Gironde tourisme
- Commission départementale de labellisation en avril et novembre

## **Tarifs :**

- 150€ pour la labellisation dans la catégorie visite de dégustation à la propriété
- 100€ pour la labellisation dans d'autres catégories
- Remise de 25% en cas de labellisation multiple

# VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES



## Les avantages de ce label :

- Une visibilité sur le site [bordeauxwinetrip.fr/en/de](https://bordeauxwinetrip.fr/en/de) + accès à l'espace pro
- Une page LinkedIn pour la Communauté Bordeaux wine trip
- Repost de vos stories et événements sur instagram [@pulpemagazine](https://www.instagram.com/pulpemagazine)
- Sujet possible sur Pulpe
- Participations aux accueils presse, influenceurs et TO
- Accès au concours des Best Of Wine Tourism
- Accès gratuit aux [formations professionnelles de l'Ecole du vin de Bordeaux](#)
- Des rendez-vous pros mensuels exclusivement dédiés au réseau : "Les RDV du réseau Bordeaux wine trip"

# Le label Accueil Vélo

Label national porté par France Vélo Tourisme  
Qualification de l'offre valable 3 ans



# ACCUEIL VÉLO



- Objectifs** :
- > Améliorer l'accueil des cyclotouristes
  - > Offrir à ces clients une marque unique simple et lisible

## **Prestataires concernés** :

- > Hébergements
- > Loueurs et/ou Réparateurs de cycles
- > Restaurateurs
- > Offices de tourisme
- > Sites touristiques
- > Activités de loisirs

## **Pré-requis** :

- Être situé à **proximité d'un itinéraire officiel\***  
**Nouveauté 2025 : Accessibilité** : information sur l'itinéraire le plus sécurisé pour rejoindre la prestation
- **Être classé ou labellisé** pour les hébergeurs

\*La Vélodyssée,  
Le Canal des 2 Mers,  
La Scandibérique,  
Le Tour de Gironde à vélo  
et **bientôt La Vallée de la Dordogne (2026)**

# ACCUEIL VÉLO



## La procédure

- \* Prendre connaissance du référentiel de sa catégorie
- \* Remplir le formulaire en ligne pour une demande de visite
- \* Accueillir la référente Gironde tourisme pour la visite de contrôle

Montant de l'adhésion : 200 € (pour 3 ans) + Frais de gestion : 50 €

*Labellisation Chambre d'hôtes Référence + Accueil Vélo = 50% réduction sur l'adhésion à la marque Accueil Vélo*

*Accueil vélo + Vignobles & Découvertes le même jour : -25%*

# ACCUEIL VÉLO



## Promotion :

Visibilité sur les sites nationaux (France Vélo Tourisme et les sites des grands itinéraires), sur les sites gérés par Gironde tourisme, sur les sites des OT et dans les guides spécialisés (Routard, ...)

Boîte à outils dédiée sur l'espace pro du site de Gironde tourisme

Éléments de communication offerts au prestataire avec l'adhésion :  
Plaque Accueil Vélo + logo numérique pour être identifié par les clients.

# Le label Rando étape Gironde

Label départemental porté par Gironde  
Tourisme

Qualification de l'offre valable 3 ans



# Rando étape Gironde



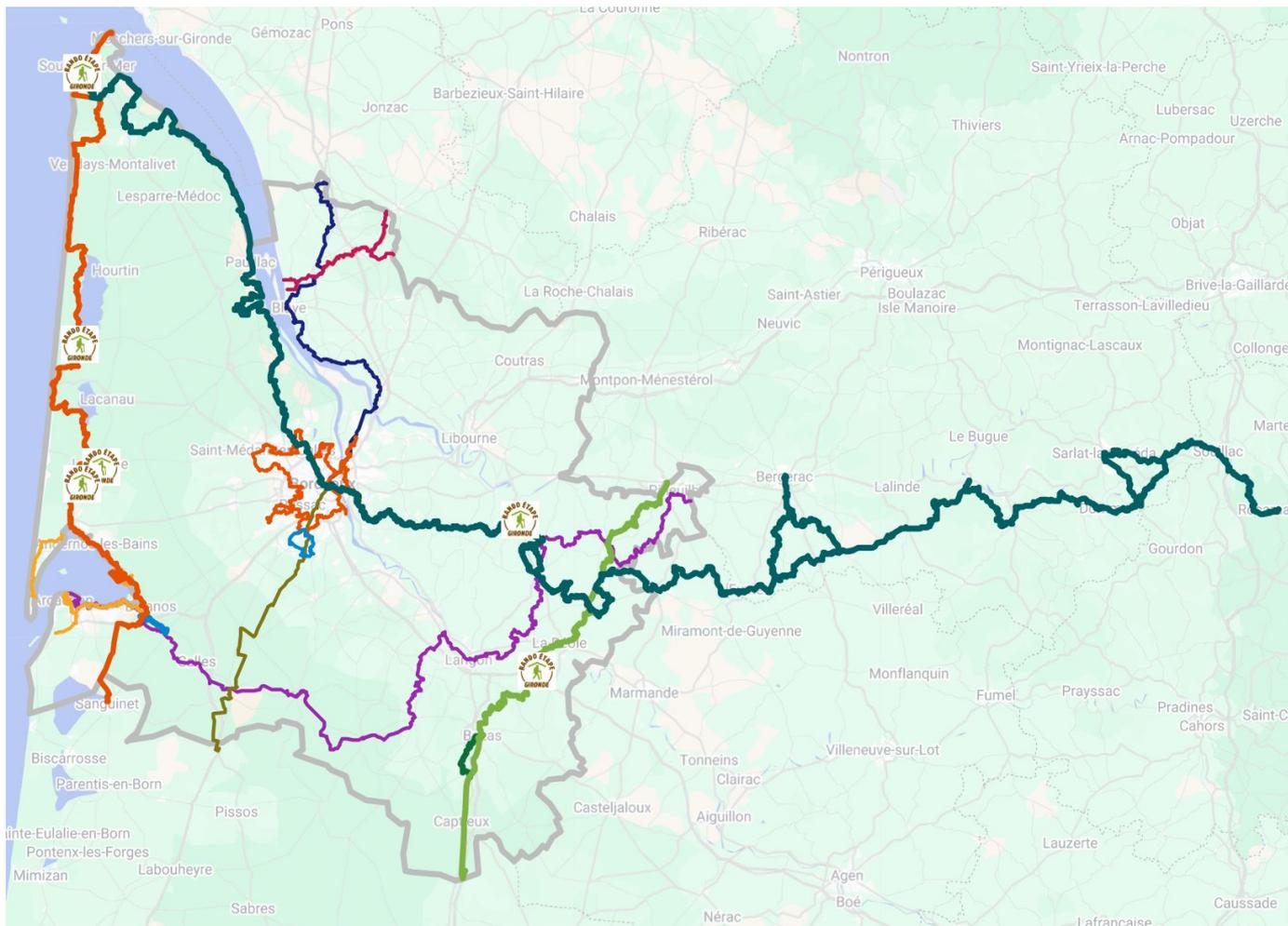
- Objectifs** : -> Améliorer l'accueil des randonneurs itinérants  
-> Offrir aux randonneurs un hébergement adaptés à leurs besoins

## **Prestataires concernés** :

- Hôtels
- Hostels non classés (auberge de jeunesse)
- Campings, aires naturelles de camping
- Villages de vacances
- Chambres d'hôtes labellisées (Référence, Gîtes de France, Clévacances, Fleur de soleil,...)
- Meublés déclarés en mairie, classés ou labellisés
- Hébergements insolites déclarés en mairie et réglementaires

## **Pré-requis** :

- L'hébergement doit être situé à moins de 2 km de marche réelle (pas à vol d'oiseau) d'un itinéraire : de GR®, de GRP®, de chemin de Compostelle, d'itinéraire thématique départemental (ex : Frankton)
- L'hébergement doit être ouvert : au moins 6 mois en continu entre mars et novembre
- L'hébergement doit appliquer des tarifs : à la nuité, à l'unité adaptés à la grande itinérance



[https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?hl=fr&ll=44.83740227083695%2C0.30796551485743784&z=9&mid=1rwOrnXamTYpqqCBiaXtK\\_UzO2fj6mSRo](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?hl=fr&ll=44.83740227083695%2C0.30796551485743784&z=9&mid=1rwOrnXamTYpqqCBiaXtK_UzO2fj6mSRo)



# Exemple de la charte

## Charte Rando Etape Gironde



### Préambule

Le label "rando étape" est destiné aux structures d'hébergement offrant des services adaptés pour accueillir à la nuitée les randonneurs itinérants, qu'ils soient pédestres ou vitiistes. Ce label vise à promouvoir et développer l'activité économique et touristique des territoires en répondant aux besoins spécifiques de cette clientèle.

### Conditions d'éligibilité

En tant qu'établissement recevant du public (ERP), l'hébergeur s'engage à garantir la conformité de son hébergement aux normes réglementaires et sécuritaires en vigueur pour assurer la sécurité et le bien-être de ses occupants.

#### 1. Types de structures classées

- Hôtels
- Hostels non classés (auberge de jeunesse)
- Campings, aires naturelles de camping
- Villages de vacances
- Chambres d'hôtes labellisées (Référence, Gîtes de France, Clévacances, Fleur de soleil...)
- Meublés déclarés en mainie, classés ou labellisés
- Hébergements insolites déclarés en mainie et réglementaires

#### 2. Localisation

- Situé à moins de 2 km de marche réelle (pas à vol d'oiseau) d'un itinéraire de GR®/ GRP®, Compostelle, itinéraire départemental thématique.

#### 3. Période d'ouverture

- Ouvert au moins 6 mois en continu entre mars et novembre.

#### 4. Tarifs

- Tarif à la nuitée, à l'unité et adapté à la grande itinérance.  
Conseil : ne pas appliquer les frais de réservations en ligne pour les campings



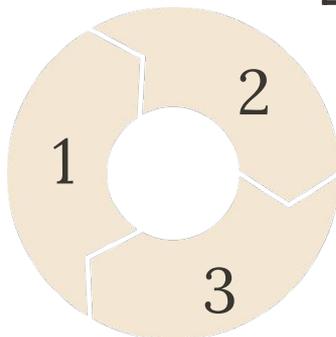
OBLIGATOIRES	FACULTATIFS	EXEMPLES	
<b>ASSURER L'ACCUEIL ET L'INSTALLATION DES RANDONNEURS</b>			<b>O/N</b>
<b>Assurer et faciliter l'accueil physique des randonneurs.</b>		<p><i>A leur arrivée, les randonneurs sont accueillis par un membre du personnel qui leur souhaite la bienvenue, leur explique les installations disponibles et leur remet une brochure avec les informations nécessaires sur les itinéraires de randonnée et les services proposés.</i></p> <p><i>Proposer une boisson de bienvenue, telle que de l'eau fraîche, du thé ou du café, aux randonneurs pour qu'ils puissent se rafraîchir après leur marche.</i></p> <p><i>Accompagner les randonneurs jusqu'à leurs chambres ou dortoirs, en les aidant à porter leurs bagages si nécessaire, et en leur montrant les principales installations comme les sanitaires, la cuisine, et les espaces communs.</i></p>	
<b>Proposer des horaires flexibles pour l'accueil et le départ.</b>	<b>Accepter le règlement de la nuitée la veille du départ pour permettre un départ matinal.</b>	<p><i>Adapter les horaires d'accueil en fonction des horaires d'arrivée et de départ des randonneurs, notamment en tenant compte des premières heures de la journée et des soirées, lorsque les randonneurs arrivent souvent après une longue journée de marche.</i></p> <p><i>Simplifier le processus de check-in avec des procédures rapides, permettant aux randonneurs fatigués de se reposer le plus rapidement possible. Cela peut inclure des formulaires pré-remplis ou un enregistrement en ligne avant l'arrivée.</i></p>	
<b>Assurer un cheminement sécurisé entre le parcours et l'hébergement (2 km maximum)</b>		<p><i>Le cheminement se fait sur chemins, trottoirs, bas côtés larges sécurisés.</i></p> <p><i>Afficher des informations claires sur les supports de communication (site, flyer, etc.) de l'itinéraire pour rejoindre l'hébergement depuis le chemin.</i></p>	
	<b>Offrir un espace de détente aux randonneurs.</b>	<p><i>Mettre en place un espace d'accueil confortable avec des sièges, des cartes et des brochures sur les itinéraires de randonnée, ainsi que des informations sur les conditions météorologiques locales.</i></p>	
	<b>Proposer un service de transfert de bagages vers le prochain hébergement (gratuit ou payant)</b>	<p><i>Pour attirer plus de randonneurs, inclure le transfert de bagages comme un service gratuit avec le forfait hébergement (vérifier assurance).</i></p> <p><i>Collaborer avec des services de taxi, des entreprises de livraison ou des associations locales pour organiser le transfert de bagages. Ces partenaires peuvent proposer des tarifs avantageux et un service fiable.</i></p> <p><i>Travailler avec des commerçants locaux pour offrir des points de dépôt et de collecte des bagages, créant ainsi une synergie bénéfique pour l'économie locale.</i></p>	

<b>Informersur les services et hébergements jusqu'à l'étape suivante.</b>		<p><i>Fournir une liste de contacts des différents hébergements et services (restaurants, magasins, pharmacies) situés le long de l'itinéraire jusqu'à l'étape suivante, avec les numéros de téléphone, adresses, et horaires d'ouverture.</i></p>	
	<b>Accès à internet (fixe ou wifi).</b>	<p><i>Offrir un accès Wi-Fi gratuit.</i></p> <p><i>Mettre à disposition des ordinateurs en libre-service dans une salle dédiée, avec une connexion internet fixe. Cela permet aux randonneurs qui n'ont pas leurs propres appareils de vérifier leurs emails, planifier leurs itinéraires ou rechercher des informations.</i></p> <p><a href="https://www.lhotellerie-restauration.fr/journal/equipement-materiel/2019-09/proposer-internet-a-ses-clients-obligations-et-responsabilite.htm">https://www.lhotellerie-restauration.fr/journal/equipement-materiel/2019-09/proposer-internet-a-ses-clients-obligations-et-responsabilite.htm</a></p>	
	<b>Permettre un accès à un bulletin météo (web ou papier).</b>	<p><i>Assurer que les randonneurs ont accès à une connexion Wi-Fi gratuite pour consulter les sites web ou les applications de prévisions météo.</i></p> <p><i>Mettre à disposition une tablette ou ordinateur en libre-service dans la zone commune avec des applications météo préinstallées et des favoris vers des sites web de prévisions météo locales.</i></p>	
	<b>Tenir des statistiques du nombre de visites.</b>	<p><i>Demander aux randonneurs de remplir un formulaire d'inscription à leur arrivée, incluant des informations de base comme le nom, la date d'arrivée, la durée du séjour et le nombre de personnes dans le groupe. Les données peuvent être saisies dans une base de données pour un suivi statistique.</i></p> <p><i>Utiliser des QR codes scannables à l'arrivée pour que les randonneurs remplissent leurs informations de manière numérique, facilitant ainsi la collecte et l'analyse des données.</i></p> <p><i>Tenir un registre de visiteurs à la réception où chaque randonneur signe à son arrivée. Le registre peut être utilisé pour comptabiliser manuellement le nombre de visites chaque jour, semaine ou mois.</i></p>	
<b>RESTAURATION</b>			
	<b>Mettre à disposition un coin cuisine.</b>	<p><i>Équipements de base : plaques de cuisson et four, micro-ondes, réfrigérateur et congélateur, évier et eau chaude.</i></p> <p><i>Condiments et épices.</i></p> <p><i>Fournir des produits de nettoyage écocert et encourager l'utilisation de vaisselle réutilisable plutôt que de produits jetables.</i></p> <p><i>Aménager des tables et des chaises dans le coin cuisine ou à proximité pour que les randonneurs puissent manger confortablement.</i></p> <p><i>Mettre en place des bacs de tri pour le recyclage et le compostage, encourageant les randonneurs à réduire leur impact environnemental.</i></p>	
	<b>Fournir un pique-nique sur réservation.</b>	<p><i>Collaborer avec des restaurants locaux pour offrir un service de livraison directe à l'hébergement. Fournir des menus et des informations de contact.</i></p> <p><i>Proposer des paniers-repas appertisés (produits alimentaires qui ont été cuits, puis conditionnés hermétiquement en boîtes ou en bocaux, pour garantir leur conservation à long terme sans réfrigération) que les randonneurs peuvent emporter avec eux pour la journée. Inclure des</i></p>	

# Processus de qualification

## Visite de qualification

Par l'Agence de Développement Touristique de la Gironde



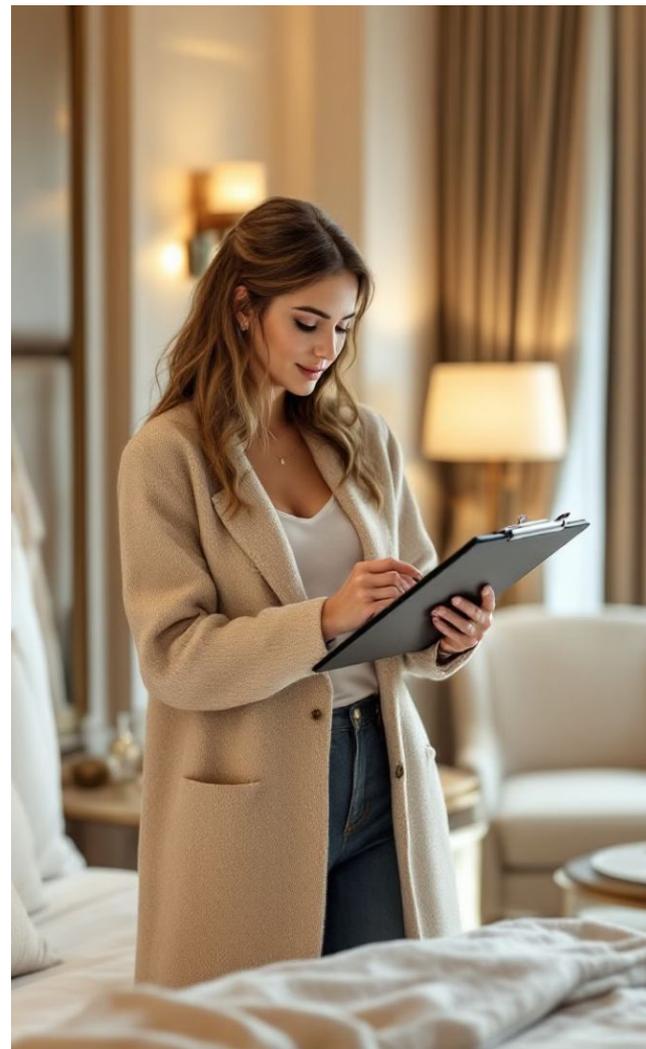
## Engagement

50€

3 ans renouvelables  
(nouvelle visite)

## Suivi

Retrait si non-respect  
des critères ou plainte  
justifiée





**Contact :**

David Remazeilles

Responsable itinérance pédestre

GIRONDE TOURISME

*[d.remazeilles@gironde-tourisme.com](mailto:d.remazeilles@gironde-tourisme.com)*



# Synthèse Labels

## Frais d'accompagnement et de certification

- **Classement d'un meublé de tourisme** : 180 € à 250 € selon le nombre de pièces
- **Chambres d'hôtes référence** : 100 € à 300 € selon le nombre de chambres
- **Tourisme & Handicap** : 0 €
- **Vignobles & Découvertes** : 150 € ou 100€ par audit (- 25% en cas de double audit le même jour)
- **Accueil Vélo** : 250 € pour 3 ans
- **Vignobles & Découvertes + Accueil Vélo** : 300 € (réduction de 25%)
- Labellisation Chambre d'hôtes Référence + **Accueil Vélo** = 50% réduction sur l'adhésion à Accueil Vélo (soit 150 € au lieu de 250 € pour Accueil Vélo)
- **Rando Etape Gironde** : 50€ pour 3 ans

# Vos contacts à Gironde tourisme



## Classement des meublés et Chambre d'hôtes référence

**Nelsie VINCENT** : n.vincent@gironde-tourisme.com - 06 20 00 22 52

**Léa CESCOSSE & Camille PORCEDDA**

l.cescosse@gironde-tourisme.com - 06 15 48 62 87

c.porcedda@gironde-tourisme.com - 06 15 78 56 32



## Tourisme & Handicap

**Frédéric GABRIEL** : f.gabriel@gironde-tourisme.com - 07 77 83 77 61



## Pôle oenotourisme, agritourisme

**Nathalie MOURLANNE** : n.mourlanne@gironde-tourisme.com - 06 18 95 83 12



## Pôle Itinérance, patrimoine et écotourisme

**Jacqueline VAN DER ZALM-MONTHUS** : j.vanderzalm@gironde-tourisme.com - 06 20 00 46 05



## Pôle Itinérance, patrimoine et écotourisme

**David REMAZEILLES** : d.remazeilles@gironde-tourisme.com - 06 22 46 68 43